

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés. Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat

Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N° 1 : Définition du brief créatif d'une collection dans le respect du positionnement de la marque			
A1.1 Analyse d'un positionnement d'une marque sur la base d'informations partagées par le DA et/ou chef de produit (résultats des ventes, résultats des nouveaux produits en phase de	C1.1 Analyser le positionnement d'une marque, en intégrant son ADN, en identifiant le public cible, le segment et la concurrence de manière à construire sa proposition de valeur	<p>Projet de réalisation d'une collection</p> <p>;</p> <p>Le candidat doit réaliser un livrable contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation de la marque et de son ADN, 	<p>Les caractéristiques de la marque en termes d'image et de valeurs sont identifiées.</p> <p>Le public cible est identifié : habitudes vestimentaires selon les styles et les lieux de vie, leur tribu</p>

<p>lancement, comportements des clients, concurrence, tendance...)</p> <p>A1.2 Rédaction d'un cahier des charges</p> <p>A1.3 Définition des tendances d'une collection</p>		<p>- une présentation de la cible et de son positionnement sur le marché (incluant une analyse de la concurrence).</p>	<p>L'étude de la concurrence intègre tous les aspects nécessaires au positionnement concurrentiel de la marque.</p> <p>La combinaison des résultats des différentes analyses permet au candidat de dresser une analyse exhaustive du positionnement de la marque.</p>
	<p>C1.2 Détecter et analyser les tendances en matière de mode, de techniques et de technologies en réalisant une veille à l'aide d'outils numérique (IA, logiciels de veille, ...) et en participant à des évènements professionnels, afin de favoriser la créativité et l'innovation</p>	<p>Projet de réalisation de collection</p> <p>Le candidat présente les concepts pour une ou plusieurs collections.</p> <p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer le storytelling (accroche narrative) de la collection, - Illustrer les ambiances souhaitées par un dossier de planches et moodboards - Expliciter ses choix en s'appuyant sur les résultats de sa veille. 	<p>Les sources d'information sélectionnées sont riches : dans les champs culturel, historique, géographique, artistique et autre</p> <p>Mise en œuvre des techniques de recherche adaptées : recherches documentaires, sourcing et/ou shopping, participation à des évènements professionnels...</p> <p>Les données recueillies permettent de repérer les différentes tendances. Ex : les coupes, les couleurs, les finitions, les techniques, les matières ...</p> <p>Les données recueillies permettent de dégager une tendance confirmée ou naissante.</p> <p>Les nouvelles tendances repérées permettent d'enrichir la créativité et d'orienter les créations/collections.</p>

	<p>C1.3 Concevoir un trendbook / un support d'inspiration en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminant le cadre dans lequel s'inscrit la collection - déterminant les lignes directrices, - dégageant les idées, les tendances et inspirations, <p>de manière à illustrer le concept créatif de la collection</p>		<p>Les moodboards sont de qualité : les planches rendent compte des principaux concepts de la collection, qui traduisent son atmosphère, son univers, son style.</p> <p>Les connaissances de l'histoire de la mode et de l'Art sont mobilisées.</p> <p>Les mots-clés et la verbalisation du storytelling sont clairs et pertinents.</p> <p>Le storytelling permet d'imaginer l'univers dans lequel va se développer la collection.</p>
	<p>C1.4 Définir ou participer à la définition d'un cahier des charges avec le directeur artistique en décrivant précisément les attendus et les contraintes (humaines, financières, matérielles et délai), afin d'encadrer la réalisation de la collection</p>	<p><u>Projet de réalisation d'une collection</u> :</p> <p>Le candidat doit réaliser un cahier des charges</p>	<p>Le cahier des charges est complet et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'identification précise des besoins (nombre de pièces attendues, contextualisation de la demande, usage, fonctions techniques...) • La date de livraison attendue est réaliste • Le détail des contraintes (matérielles, financières, délai, humaines...) est réaliste. <p>Il démontre sa capacité à défendre ses choix.</p>

BLOC N° 2 Développement et structuration d'une collection

<p>A2.1 Définition et sélection des matières, couleurs, accessoires en fonction des spécifications produit ou marque</p> <p>A2.2 Définition des spécifications techniques par rapport au modèle à créer</p> <p>A2.3 Réalisation des dessins et des croquis dans le respect du cahier des charges</p> <p>A2.4 Utilisation de logiciels d'assistance à la création et au prototypage virtuel</p>	<p>C2.1 Définir le thème directeur d'une collection en déterminant les concepts, les thèmes et les sous-thèmes et en sélectionnant les éléments sources de référence et d'inspiration afin de développer une collection</p>	<p>Projet de réalisation de collection</p> <p>Le candidat doit présenter le thème directeur de sa collection au travers de planches d'inspiration et/ou moodboards</p>	<p>Le choix de la thématique artistique de la collection est déterminé en fonction des éléments constitutifs de la demande (ex : publics visés, choix stratégique de positionnement de la marque, usages, ...)</p> <p>Les contraintes sectorielles sont intégrées dans les choix conceptuels.</p> <p>Les planches d'inspiration contiennent suffisamment d'éléments (dessins, échantillons, photographies, expérimentations, mots-clés...) et permettent de faire apparaître le positionnement souhaité.</p> <p>Le candidat fait preuve de créativité et d'innovation à travers le thème directeur proposé.</p>
--	---	---	---

	<p>C2.2 Sélectionner les matières premières et tissus (dont matériaux innovants, ou wearable technologies), les motifs et impressions ainsi que les gammes de couleurs de la collection en tenant compte du thème, des moodboards préalablement définis et des standards en matière de RSE, afin de répondre aux attentes de la cible</p>	<p>Projet de réalisation de collection</p> <p>Le candidat doit réaliser un dossier de planches composé des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planche(s) de gammes de couleurs et d'harmonie colorées - Planche(s) ou robracks des matières premières : tissus, doublures, fournitures (boutons, fermetures éclair, galons, dentelles, accessoires divers et ornements) sur des planches ou robracks, <p>En cas d'utilisation de wearable technologie, le candidat explicite son utilisation.</p>	<p>Les choix de couleurs, de matières premières et mercerie sont pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les choix tiennent compte des prix, des détails d'approvisionnement et de réalisation. • Les éléments choisis sont en adéquation avec le positionnement de la collection. • La justification et l'argumentation de ses choix permettent d'en démontrer la pertinence ; • La prise en compte des problématiques RSE <p>Les sélections de couleurs et de matières premières reflètent le concept de la collection :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gammes de couleurs sont harmonieuses et adaptées au marché visé. • Le choix des matières est adapté aux types de produits conçus. • Le choix des fournitures et des accessoires est en cohérence avec le concept de la collection. <p>En cas d'utilisation de wearable technologie, le candidat explicite la nature de la technologie utilisée (matériaux innovants, les textiles intelligents, les objets et vêtements connectés et la technologie portable...) et les bénéfices.</p>
	<p>C2.3 Dessiner les différents produits de la nouvelle collection, à la main ou en infographie grâce à des outils</p>	<p>Projet de réalisation de collection</p> <p>Le candidat doit réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des premiers croquis et esquisses 	<p>Les dessins des produits de la collection sont de qualité :</p>

	<p>numériques, en précisant les volumes, les formes, les gammes de couleurs et les accessoires dans le respect des différentes contraintes techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - un développement de produits en dessin à plat - Des silhouettes ou illustrations représentatives de la collection 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dessins présentent l'allure générale de l'ensemble des produits de la collection. • Ils s'inscrivent dans la direction du thème de la collection. • Les dessins détaillent avec précision les matières et gammes de couleurs choisies. • Les illustrations présentent les silhouettes accessoirisées. <p>Critères « optionnels » selon le domaine. Si le dessin est réalisé à la main :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de dessin manuel sont maîtrisées. <p>Si le dessin est réalisé en infographie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils sont modélisés à l'aide des logiciels de création assistée adaptés à la pièce.
	<p>C2.4 Elaborer à l'aide d'outils CAO un plan de collection précisant le nombre et le type de pièces à réaliser ainsi que les dessins techniques associées, dans le respect des contraintes, afin d'inventorier et représenter de façon organisée l'ensemble des pièces de la collection</p>	<p>Projet de réalisation de collection Le candidat doit produire un plan de collection complet.</p> <p>Le plan de collection doit faire figurer les dessins à plat réalisés en infographie. Les références de chaque vêtement doivent préciser les attributions tissus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan de collection est cohérent au regard des thèmes, du public et du secteur. • Il démontre la précision et la justesse des dessins techniques. • L'argumentaire présentant le choix du nombre de pièces par type de produit est construit et cohérent avec la cible. • La faisabilité du projet est démontrée. • Le candidat argumente le choix des têtes de collection et des déclinaisons. • Il défend ses choix de création.

BLOC N° 3 : Piloter la réalisation d'une collection de son prototypage à sa conception			
<p>A3.1 Réalisation ou supervision de la réalisation des éléments consécutifs de l'interprétation technique des croquis (maquette, patron, prototype)</p> <p>A3.2 Supervision de la production de la collection (sélection et suivi des prestataires)</p>	<p>C3.1 Réaliser les fiches techniques des prototypes de l'ensemble de la collection (dessins à plat, choix de tissus, détails des finitions, liste des fournitures et mercerie, ...) en décrivant les dessins, silhouettes et proportions afin de permettre leur réalisation finale sans altération des intentions d'origine</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Dossier technique Les candidats doivent réaliser les fiches techniques permettant la confection des prototypes ou des productions stylistiques de la collection.</p>	<p>Les fiches techniques sont complètes et de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fiches techniques sont explicites et lisibles en utilisant un vocabulaire professionnel • Toutes les nomenclatures et tous les repères sont précisés de façon exhaustive.

<p>A3.3 Présentation d'une collection auprès des équipes internes et du directeur artistique</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Tous les éléments et détails de fabrication sont prévus : tailles, coutures, ouvertures, broderies, finitions, éléments non visibles (fonds de poche ou ourlets par exemple).
	<p>C3.2 Superviser la réalisation du patronage quel que soit la technique (moulage ou coupe à plat) en amont et en aval des essayages, en veillant au respect de la fiche technique, de manière à valider le patronage définitif</p>	<p>Projet de réalisation de collection Dans le cadre de la création de collection, le candidat doit présenter des toiles : première version du vêtement ou de l'accessoire réalisé, en rendant compte du volume, des proportions et des détails tels que figurant sur les fiches techniques.</p>	<p>Le candidat est garant de la bonne réalisation des toiles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il a vérifié la réalisation de l'ensemble des étapes (moulages, patronages, toiles...). • Il a choisi la toile adéquate en fonction du choix du tissu final. • Les toiles correspondent à tous les éléments des fiches techniques. • Les techniques d'assemblages sont maîtrisées et adaptées aux produits. • Les toiles présentées sont soignées
	<p>C3.3 Proposer des actions correctrices et des ajustements nécessaires lors de la fabrication de prototype en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifiant les problèmes, - Apportant des solutions techniques, <p>Afin de valider les prototypes dans le respect des fiches techniques et de la vision artistique de la collection</p>	<p>Projet de réalisation de collection Dans le cadre de la création de collection, le candidat doit présenter le processus de conception dans son ensemble et expliciter les actions correctrices mises en œuvre.</p>	<p>Le candidat est garant de la bonne réalisation des prototypes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il évalue et vérifie que l'adéquation dessins / volumes est correcte. • Les techniques de fabrication du prototype prennent en compte les points d'ancrage de la morphologie travaillée (femme, homme, enfant, ...) • Les matériaux prévus pour la réalisation s'adaptent au tombé du modèle.

			<p>Il propose des actions correctrices intéressantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des problèmes techniques liés aux matières ou à la construction du vêtement ou de l'accessoire • Des actions correctrices proposées sont adaptées aux difficultés rencontrées.
	<p>C3.4 Sélectionner les fournisseurs et prestataires en tenant compte des contraintes (esthétiques, techniques, temporelles, budgétaires, matérielles) et définissant des critères de sélection (rapport qualité/prix, délais, stabilité, réputation, réponse aux enjeux RSE...), afin de constituer un réseau de partenaires professionnels</p>	<p>Projet de réalisation de collection Dans le cadre de la création de collection, le candidat doit présenter un dossier technique contenant un tableau regroupant toutes les coordonnées des intervenants du projet avec un descriptif de leurs prestations et/ou produits</p>	<p>Le sourcing est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fournisseurs sont correctement identifiés et leurs coordonnées sont actualisées. • Tous les besoins nécessaires à la réalisation de la collection sont identifiés et pris en compte dans la recherche et la sélection des prestataires et fournisseurs. • Le rapport qualité/prix offert par les prestataires correspond aux attendus du projet. • Le choix des fournisseurs est en adéquation avec le positionnement de la marque (prêt-à-porter, luxe...) et répond aux standards RSE de l'organisation (juridique, environnementaux, sociaux, économiques et éthiques...)
	<p>C3.5 Présenter et défendre l'ensemble des pièces d'une collection aux différentes équipes (créatives, marketing,</p>	<p>Projet de réalisation de collection Dans le cadre de la création de collection, le candidat doit présenter</p>	<p>La présentation de la collection est complète et pertinente :</p>

	communication, commerciales...) en valorisant l'harmonisation des prototypes et en mettant en valeur les matières et choix artistique, afin d'explicitier les choix et le respect du cahier des charges	l'ensemble des pièces de la collection et expliciter ses choix artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des silhouettes réalisées est cohérent. • Les pièces illustrent la thématique ou le concept visé. • L'association des pièces est délibérée et justifiée. • Le prototype va correctement au mannequin : les matériaux prévus pour la réalisation s'adaptent au tombé du modèle. • La collection correspond à l'ensemble des éléments du cahier des charges.
--	---	---	---

BLOC N° 4 : Promotion d'une collection auprès des équipes internes, de partenaires, décideurs et/ou professionnels de la mode			
A4.1 Déclinaison de l'identité visuelle d'une collection en portfolio et lookbook	C4.1 Réaliser le portfolio et le lookbook qui regroupent l'ensemble des composantes de la collection (thème, concepts,	Projet de réalisation de collection	L'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension de la collection sont présents :

<p>sur différents supports print et/ou digitaux</p> <p>A4.2 Valorisation et promotion d'une collection auprès des équipes internes, de partenaires, décideurs et professionnels de la mode</p> <p>A4.3 Scénarisation d'une collection (défilé, shooting photo, vidéo de promotion...)</p>	<p>inspirations, moodboards, line-up, dessins techniques, etc...) dans le respect de son identité visuelle afin de promouvoir la collection</p>	<p>Dans le cadre de la création de collection, le candidat doit réaliser un portfolio et/ou un lookbook</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des éléments visuels sont conformes aux standards professionnels • Il s'assure de la qualité des images • Les intentions stylistiques sont affirmées et cohérentes par rapport au positionnement visé. • Les éléments démontrent la capacité de création et d'innovation du candidat. • Le processus de création est démontré par l'ensemble des éléments présentés. • Toutes les représentations graphiques des vêtements/accessoires répondent aux standards professionnels : proportions, volumes, coupes, détails... • Il permet de comprendre et visualiser l'univers de la collection.
	<p>C4.2 Scénariser la présentation de la collection, à destination des décideurs, des professionnels de la mode et/ou des financeurs, en coordonnant l'ensemble des éléments scénographiques de manière à valoriser les pièces de la collection</p>	<p>Mise en situation professionnelle : La candidat doit présenter les prototypes de leurs collections lors d'une présentation scénarisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des éléments de la scénographie est en adéquation avec le thème. • La scénographie élaborée participe à la promotion et à la mise en valeur des éléments de la collection présentée. • Elle est cohérente au regard de la population et du secteur visé.